



LE BULLETIN

Lettre d'information de la Section de Neuilly de la SEMLH

Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur

N° 29 - Juin 2011

LE MOT DU PRÉSIDENT



Les bourses de la Légion d'Honneur! Projet ambitieux! Allions-nous relever ce défi somme toute hasardeux? Le succès a dépassé nos espérances. À ce jour, vous avez été plus de 150 à répondre à notre appel avec une générosité et une spontanéité que nous n'aurions pu imaginer et pourtant l'optimisme ne nous fait pas défaut. Bien sûr, nous comptons sur les fidèles qui suivent nos activités, mais beaucoup des dons qui nous sont parvenus émanent de sociétaires qui, pour des raisons sans doute très légitimes, n'y prennent pas part, que nous ne connaissions donc pas et qui, pour la plupart, ont accompagné leurs chèques de lettres d'encouragement parfois très touchantes.

Ce souci d'ouverture aux jeunes, non seulement de notre cité mais d'une commune qui nous est proche par l'Histoire, Saint-Denis, vous le partagez et c'est pour nous source de réconfort, qui nous incite à poursuivre une politique d'entraide sortant des limites traditionnelles pour faire connaître nos valeurs, non pas réservées à une élite mais accessibles à tous, et, notamment à nos futurs boursiers. Les propositions des chefs d'établissements seront scrupuleusement examinées pour nous assurer que les futurs bénéficiaires remplissent nos conditions : travail, respect des autres et particulièrement des enseignants, probité.

Les bourses sont annuelles et peuvent être renouvelées pendant la durée de la scolarité, sous réserves des résultats obtenus et de la conduite des intéressés. Nous entendons inscrire notre initiative dans la durée, d'autant qu'elle recueille manifestement votre adhésion, si précieuse et dont nous vous sommes si reconnaissants.

Voici venu le temps des vacances. Qu'elles vous apportent le plus de joie possible et que nous nous retrouvions en bonne forme pour la rentrée.

Vous constaterez que la Section et les Comités ont beaucoup investi pour vous offrir de multiples occasions de rencontres festives, culturelles et amicales. Seul dividende espéré: votre présence.

Alain Farah

ÉTONNANT LYCÉE GUÉRIN!

On y réconcilie les jeunes en difficulté avec l'institution scolaire, l'entreprise et la vie en société

Partenaire pour Neuilly de nos bourses de la Légion d'Honneur, Mme Duquet, proviseur du lycée professionnel Guérin, parle de l'établissement auquel elle consacre sa vie.

Qui sont vos élèves ?

Des jeunes mal intégrés dans le système scolaire général et qu'il faut ré-appivoiser pour leur permettre de préparer leur entrée dans la vie professionnelle, soit par le BAC professionnel soit par le CAP. Nous accueillons aussi sur deux dispositifs ULIS des jeunes déficients intellectuels qui poursuivent un parcours scolaire en milieu ordinaire, pour valider des compétences de niveau de CAP (15 jeunes y sont accueillis cette année).

Combien sont-ils ?

Nous en avons 475 en tout dont 45 originaires de Neuilly. Les autres viennent majoritairement du 92, de Courbevoie, Colombes, Nanterre, Levallois notamment.



Et comment s'y prend-on pour rendre le goût d'apprendre à ces garçons et ces filles qu'on imagine assez peu concernés au départ ?

D'abord, avec des séquences de travail plus courtes : 45 minutes au lieu de 60. À ce rythme, les élèves sont plus attentifs. Les 15 mn qui se trouvent ainsi retranchées sont réaménagées sous forme d'ateliers en plus petits groupes, et plus ciblés. La substance du cours est dispensée pendant les 45 mn, l'appropriation du savoir se fait dans les ateliers. Ce rythme à deux temps permet aussi bien d'aider ceux qui ont des difficultés que les élèves désireux d'avancer plus vite.

Comment se passe le premier contact avec l'établissement ?

Les futurs élèves et leurs familles sont reçus en entretien individuel d'inscription, par mon ad-

jointe ou moi-même. Cela permet de bien sonder la motivation pour la formation envisagée. Parfois nous organisons des mini-stages de quelques jours dans nos classes en cours d'année.



Nous organisons pour chaque rentrée, une semaine d'intégration. Les élèves sont accueillis. Les intervenants de la police - municipale et nationale - viennent expliquer leur rôle - qui est très souvent méconnu, et c'est cela qui entraîne le rejet. D'autres viennent parler de la lutte contre la drogue. Des DRH expliquent comment ils recrutent. Les élèves font preuve d'une réelle capacité d'écoute, après une première réaction qui les pousse parfois à provoquer l'intervenant en paroles ou par l'attitude afin d'essayer de le déstabiliser. Nous ne sommes pas là seulement pour réconcilier les jeunes avec l'entreprise, mais, plus largement avec la vie en société.

Vous êtes célèbre dans Neuilly pour avoir réussi à imposer à vos élèves une tenue vestimentaire correcte. Pourquoi ?

Parce que dans un lycée qui a vocation de préparer à la vie professionnelle, il faut toujours être en adéquation avec la culture d'entreprise. Chez nous le costume ou le tailleur sont une exigence forte et quotidienne. Un élève qui se présente dans une autre tenue, on le renvoie chez lui se changer ! À une époque où on assiste à la destruction des codes, l'image sociale est fondamentale. Être correctement habillé nourrit l'estime de soi et celle que *suite page 5*

Dans ce numéro

Le Conseil Constitutionnel, Élections 2012, Solidarité encore et toujours (p.2). Survol de la Cour des comptes ; Voyage à Colombey (p.3). Les confidences des marchés, Dîner-débat intergénérationnel (p.4). Printemps arabes et tempêtes du désert ; Étonnant lycée Guérin suite (p.5). Billet ; Fête d'amitié au château du Val ; Napoléon à la SEMLH (p.6). Les confidences des marchés suite ; remise des Bourses (p.7). Exposition de l'AAPP ; Nos amis disparus ; On cherche des parrains ; L'Abeylle ; Agenda (p.8)



Ancelle

Jean Gerothwold



Bagatelle

Christian Joudiou



La Saussaye

Jean-Pierre Mayet



Saint-Pierre

Bernard Chopin

EN DIRECT DES COMITÉS



Le Conseil Constitutionnel ou Si le Palais Royal m'était conté



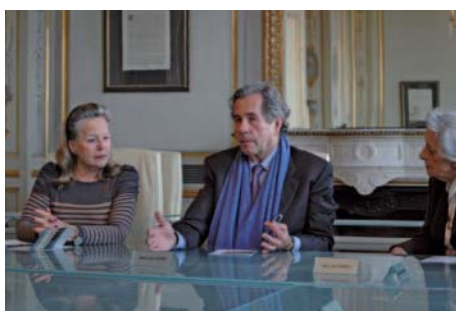
Le Comité Ancelle avait organisé le 4 mars dernier, une visite du Conseil Constitutionnel. Dans ces locaux vénérables abritant les Sages de la République, on pouvait s'attendre à un après-midi austère. Nous avons découvert un poète, un humoriste, en la personne du Président, M. Jean-Louis Debré qui nous a reçus pendant une heure passée beaucoup trop vite. Il a d'abord évoqué les fantômes du Palais Royal qu'on peut croiser à la condition, bien sûr, de ne pas faire de bruit : Musset se rendant au Théâtre français où il était presque seul. L'auteur n'avait pas grand succès : ce n'était que Molière ! Molière, justement, parti jouer le Malade imaginaire pour la dernière fois. Vous pouvez aussi y rencontrer les révolutionnaires,

Colette et ses chats et bien d'autres encore. Une bien jolie promenade au fil du temps avec un guide délicieux alliant fantaisie et culture.

Plus sérieusement ensuite mais toujours avec un sens de l'humour jubilatoire, M. Debré nous a expliqué le fonctionnement du Conseil, son domaine de compétence. Assis dans la salle des délibérations, dans les fauteuils des Sages, nous nous prenions au jeu. Comment ne pas fantasmer lorsque vous occupez les sièges d'anciens Présidents de la République, par exemple. Il était temps que la visite se termine avant que notre ego ne devienne surdimensionné !

Moments privilégiés grâce à Monsieur Debré... et au Comité Ancelle.

Fabienne Vilmer



ÉLECTION 2012

APPEL À CANDIDATURE

**2012 année des élections...
à la SEMLH de Neuilly**

Le mandat des membres des Bureaux de la Section et des Comités expire au mois de mars. Des assemblées générales auront donc lieu en vue de procéder à l'élection de nouveaux membres et à la réélection éventuelle de ceux qui souhaiteraient conserver leurs fonctions. Un courrier vous sera adressé en temps utile.

Mais d'ores et déjà, nous lançons un appel à candidatures. Du sang neuf serait le bienvenu. Le goût des contacts humains, un peu d'imagination pour diversifier nos activités, le sens de l'organisation, voilà les qualités requises et nul doute que beaucoup d'entre vous les possèdent. Une disponibilité très raisonnable (quelques heures par mois), nul doute que beaucoup d'entre vous disposent du temps nécessaire.

Alors, rejoignez-nous pour que la Section de Neuilly conserve et accroisse son dynamisme ! Faites acte de candidature.



Solidarité Encore et toujours

Au sein de chaque Comité, des interlocuteurs sont présents pour vous et vous avez la certitude de pouvoir toujours joindre un correspondant : ANCELLE :

Dr. Jacques Pasquet : 01 46 24 95 17

BAGATELLE :

Me Philippe Randot : 06 70 32 41 01

Nicole Jouhanneaud : 01 46 37 33 98

LA SAUSSAYE :

Pierre Marcou : 06 13 60 89 17

SAINT-PIERRE :

Marie-Luise Herschel : 06 82 32 98 82

François Fournier : 06 12 92 59 86

SURVOL DE LA COUR DES COMPTES

PAR JEAN-PIERRE COSSIN

Jean-Pierre Cossin n'y va pas par quatre chemins « j'aime la fiscalité, déclare-t-il tout de go, ajoutant, c'est une belle matière quand elle reste abstraite ». Et le sens de l'humour en plus! La Cour des comptes, telle qu'il nous la présente, est une juridiction financière, qui a trois interlocuteurs : le gouvernement qu'elle contrôle et qu'elle conseille, le Parlement qu'elle assiste et les citoyens qu'elle informe sur la façon dont est utilisé l'argent public.



Elle remplit trois missions essentielles. L'une consiste à vérifier et juger les comptes des comptables publics – à ce titre ses membres ont le statut de magistrat. La seconde consiste à examiner la gestion des administrations et organismes publics et veille à la régularité, l'efficacité et l'efficacité de cette gestion. La troisième, depuis 2001, l'amène à certifier les comptes de l'État et les comptes de la sécurité sociale depuis 2005.

À ces dernières missions correspondent trois documents publiés annuellement, notamment un rapport (chaque mois de juin) sur la situation des finances publiques, pour servir de hors-d'œuvre au débat d'orientation budgétaire qui aura lieu devant le Parlement. « On travaille beaucoup », souligne J.P Cossin.

Comment fonctionne cette juridiction ? Sous l'autorité d'un premier président la Cour comprend sept chambres qui œuvrent concurremment au regard des ministères respectivement chargés : 1) des Finances et du Budget ; 2) de la Défense, de l'Industrie, de l'Énergie, du Tourisme, du Commerce extérieur, du Commerce et de l'Artisanat, des entreprises et organismes publics industriels ; 3) de l'Éducation, de la Culture et de la Recherche, de la Jeunesse et des Sports, du secteur public de l'audiovisuel ; 4) des activités régaliennes de l'État (Justice, Intérieur, Affaires étrangères) ; 5) de l'Emploi, du Travail, de la Formation professionnelle, du Logement et des Affaires sociales ; 6) de la Santé et de la Sécurité Sociale ; 7) de l'Équipement, des transports et de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture et de la Pêche, de l'Environnement.

Chacune de ces sept chambres travaille selon une procédure collégiale et contradictoire, chaque rapport faisant l'objet d'un contre-rapport et lorsque la Cour rend public un rapport

les réponses écrites des personnes concernées sont elles aussi publiées.

Cette procédure complexe peut entraîner certaines lenteurs dans l'instruction des enquêtes mais elle permet aux rapports de refléter avec une grande fidélité les avis et opinions émises par les chambres.

Au total la Cour des comptes emploie environ quatre cents personnes vouées au contrôle de la régularité et de la transparence des comptes publics. Rassurant !

2009, l'année de tous les problèmes

J.P Cossin nous présente ensuite les travaux de la Cour des comptes pour l'exercice 2009 (ceux de 2010 sont en cours). 2009, c'est l'année de tous les problèmes. On ne pouvait que se tromper sur la configuration du budget, à défaut de pouvoir sérieusement anticiper les conséquences budgétaires de la crise, avec une forte diminution du PIB... aussi trois lois de Finances rectificatives ont été nécessaires pour réévaluer ces conséquences budgétaires. Il fallait faire face à une baisse des recettes qui ramenait leur niveau trente-six ans en arrière, de 1973. Il fallait aussi « digérer » un déficit de 138 milliards d'euros alors qu'on en avait prévu 67. Explication ? Toute simple : une baisse sans précédent des recettes fiscales, correspondant à 10% de l'impôt sur les revenus, à 57% de l'impôt sur les sociétés, à 9% de la TVA, à 7% de la taxe sur les produits pétroliers etc... Là résidait le problème. Facteurs aggravants : la baisse de la TVA pour les restaurateurs ; la loi TEPA (en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat) et le plan de relance.

Ce plan consistait notamment à rembourser aux entreprises le trop payé de leurs impôts, résultat du décalage fiscal qui amène à payer sur la base des résultats de l'année précédente. Ainsi, par exemple l'affaire Kerviel, qui ne pouvait être prévue, a coûté 5 milliards de ses produits à la Société Générale, à laquelle l'État a dû rembourser 1,5 milliards au titre du remboursement de la créance correspondant au déficit de l'entreprise. La facture totale du crédit impôt recherche s'est élevée à plus de 6 milliards.

Le souci de Nicolas Sarkozy

Qui peut exercer le droit de saisine vis-à-vis de la Cour des comptes ? Le Parlement. Pas la présidence de la République. Toutefois Nicolas Sarkozy, préoccupé de la convergence des prélèvements obligatoires France/Allemagne, a demandé à la Cour des comptes de lui fournir sur ce problème un rapport qui s'est révélé délicat. Sur les grands principes, France et Allemagne ne divergent pas vraiment. Ce sont les modalités et règles particulières d'application qui posent le plus de questions. Au passage JP Cossin tord le cou à un « canard » : non, le coût du travail n'est pas pour la France si accablant qu'on le dit. Nous disposons même d'un avantage concurrentiel sur ce point dans la période passée, mais nous l'avons progressivement perdu au cours des dix dernières années et au final, actuellement, les coûts sont à peu près analogues. Mais le contexte est différent. Les Allemands, plus disciplinés, ont engagé une

politique fiscale tournée vers le désendettement, notamment en augmentant la TVA. Sur les dix dernières années l'Allemagne a connu trois budgets en équilibre. Aucun ne l'a jamais été en France. En revanche, les inégalités se sont moins aggravées chez nous qu'en Allemagne. Mais à l'inverse les Allemands paient un impôt sur le revenu très important.

Les Allemands spéculent moins

Quelle réalité culturelle se cache derrière cette confrontation ? Réponse : les Allemands spéculent moins que les Français. Les Allemands, qui ont plafonné les loyers, ne s'enrichissent pas sur eux. Les Français, qui spéculent, et qui laissent flotter les loyers, s'enrichissent sur l'endettement ! Le rendement global de l'impôt sur le revenu en Allemagne est trois fois plus élevé qu'en France – mais nous avons la CSG. À l'inverse les impôts sur le patrimoine sont par rapport au PIB quelque huit fois plus élevés chez nous. Au total, les impôts sur le revenu atteignent en Allemagne un sommet : 30 à 35% d'impôts contre 15% en France. Mais nos impôts locaux à 33%, sont à comparer aux 16% des Allemands.

On le voit, une comparaison point par point n'a pas vraiment de sens, et la convergence des prélèvements obligatoires n'est pas un bon thème. Tout ce qu'on peut dire, à grands traits, c'est qu'il n'y a pas de différence notable entre la France et l'Allemagne. Si ce n'est qu'en Allemagne les grandes entreprises sont des sociétés familiales et que leurs profits relèvent de l'impôt sur les revenus ; ce qui n'est pas le cas en France.

Au total, un exposé d'une grande clarté pédagogique – on voit l'enseignant à Sciences Po ! – et d'une extrême précision. L'humour en prime.

Bravo Monsieur Cossin, et merci.

Jean Mauduit

VOYAGE À COLOMBEY

MERCREDI 28 SEPTEMBRE :

Départ à 15 heures, rendez-vous à la mairie. Arrivée vers 17 heures au château de Pouy (Résidence de la SEMLH), installation dans les chambres, apéritif et dîner.

JEUDI 29 SEPTEMBRE :

8h30, après un petit déjeuner, départ en car pour Colombey.

11h, visite de la Boisserie en deux groupes.

12h15, déjeuner au restaurant La Montagne.

14h30, visite guidée du Mémorial Charles de Gaulle et montée (ascenseur) à la Croix de Lorraine.

17h, départ en car pour Neuilly (arrivée prévue vers 20h30).

Budget prévisionnel, sur une base de 45 participants, par personne : 165 euros tout compris.



Château Olivier

GRAND CRU CLASSÉ DE GRAVES

33850 LÉOGNAN - FRANCE

TÉL. 33 (0)5 56 64 73 31

EMAIL. mail@chateau-olivier.com

www.chateau-olivier.com

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.



DÎNER-DÉBAT
INTERGÉNÉRATIONNEL

MARDI 22 NOVEMBRE

DANS LA SALLE DU THÉÂTRE DE
NEUILLY

LES CONFIDENCES DES MARCHES

par Valérie plagnol



2011 ou l'an IV. Non, ce n'est pas un nouveau calendrier révolutionnaire, mais celui de la « Crise ». Mme Plagnol revisite les événements qui ont secoué le monde, les remèdes apportés, la situation actuelle, pour nous brosser ensuite les perspectives d'avenir. La crise économique et financière s'est caractérisée par une formidable réponse globale et coordonnée des États et des autorités monétaires du monde. Elle a aussi mis sur le devant de la scène mondiale le poids croissant des économies émergentes, reconnues désormais dans le groupe économique du G20.

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, Mme Plagnol a suivi les cours de l'École des langues orientales avant de rejoindre l'Université japonaise de KEIO. Elle est membre de la Sté d'économie politique, de la Conférence of business economists, économiste à Tokyo puis à Londres, membre du Conseil d'analyse économique auprès du Premier Ministre entre 2006 et 2010. Après avoir occupé les fonctions de stratège dans de grandes banques, elle est actuellement directeur de la recherche au Crédit Suisse.

Perspectives économiques de marchés, thème de sa conférence, a priori austère et qui aurait pu paraître plutôt destiné, sinon à des spécialistes, à tout le moins à un auditoire formé à ces problèmes. Or, grâce à sa clarté d'esprit, sa facilité d'élocution, à son souci d'être accessible à tous, elle a rendu « intelligent » le public le moins bien informé. Avec une souriante autorité, elle nous a brossé un tableau de la « crise » et celui d'un avenir fragilisé notamment par des événements récents et imprévisibles. Conférence remarquable et passionnante qui a suscité de nombreuses questions des participants.

2008 ou l'an 1. Crise financière globale. Après avoir frappé les États-Unis, elle s'étend inexorablement à l'Europe. Les États et les banques centrales se *suite page 7*

PRINTEMPS ARABES ET TEMPÊTES DU DÉSERT



Antoine Sfeir présidera un déjeuner-débat au Château du Val le 24 Novembre 2011

Journaliste, fondateur des Cahiers de l'Orient, spécialiste incontesté de l'Islam et du monde arabe, il prend part à de nombreuses émissions radiophoniques ou télévisées. Il est notamment régulièrement l'invité d'Yves Calvi dans l'émission C dans l'air. Remarquable orateur, il va nous faire vivre des moments passionnants.

À vos agendas pour retenir d'ores et déjà la date de cette rencontre exceptionnelle.

Toutes précisions vous seront données par courrier après les vacances

ÉTONNANT LYCÉE GUÉRIN *suite*

vous portent les autres. N'oubliez pas que le lycée Guérin est labellisé « lycée des métiers »; il a vocation à développer une image d'excellence, non pas à travers un recrutement élitiste mais par les résultats qu'il obtient au plan de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes qu'il forme.

Quelles autres règles de bonne conduite appliquez-vous ?

Nous insistons sur le savoir-être autant que sur le savoir-faire. Par exemple, le vocabulaire grossier est interdit, partant du principe qu'il faut se respecter et respecter les autres. Une jeune fille qui avait insulté une hôtesse d'accueil dans une entreprise voisine de notre lycée est passée en conseil de discipline. La famille a eu du mal à accepter cette mesure disciplinaire, s'agissant de propos tenus dans la rue et non dans le lycée. Mais notre règlement intérieur stipule que des paroles ou attitudes susceptibles de porter atteinte à l'image du lycée à l'extérieur peuvent entraîner le renvoi du ou de la responsable de tels actes.

Comment gérez-vous sur le plan psychologique les problèmes de cet ordre ?

Nous avons une psychologue, qui vient dans l'établissement chaque semaine. En cas de comparution devant le Conseil de discipline, l'élève ainsi que ses parents peuvent être orientés vers la psychologue. En pareil cas, nous mettons également en place un suivi hebdomadaire de l'élève, que nous dotons d'un tutorat assumé par un enseignant qui est là pour l'aider. En général, nous n'en arrivons que rarement à l'exclusion. Et si c'est le cas, nous continuons à nous occuper de l'élève pour l'accompagner vers un autre établissement.

Rencontrez-vous des problèmes de drogue ?

Comme partout, hélas ! Toutes les couches sociales sont malheureusement touchées par ce fléau. Nous travaillons beaucoup à la prévention, et nous sommes en lien régulier avec la police nationale et municipale, pour agir en concertation lorsque c'est nécessaire.

Que se passe-t-il en cas de dégradation des locaux ?

Les responsables sont punis sous forme de travaux d'intérêt général. S'il s'agit de tags, on les leur fait réparer avec l'agent d'entretien. Les élèves y consentent volontiers et cela leur permet de mesurer les dégâts à l'aune du travail.

De façon générale, nous essayons de leur inculquer le sentiment de l'équité. Par exemple, un élève récemment a pris en photo une jeune fille et diffusé son image sur internet. Il a été convoqué en conseil de discipline, découvrant un peu tard la gravité de ses actes. Nous avons établi pour lui un tutorat confié à un enseignant, avec un bilan hebdomadaire. Nous avons tenu qu'il y ait excuses et réconciliation entre les deux élèves (la jeune fille et son « voleur d'image »). Et nous avons saisi cette occasion pour les amener à travailler sur ce qu'on a le droit de faire ou de ne pas faire dans ce domaine. Une présentation de ce travail, sous forme d'exposé, a été faite à la classe ensuite. En pareil cas, ce n'est jamais le jeune qui est jugé, mais la gravité relative des faits à l'origine desquels il se trouve.

Et que faites-vous pour traiter la question, récurrente dans tout établissement, de la ponctualité et de l'absentéisme ?

Nous avons calqué nos règles sur celles de l'entreprise. Si l'élève est en retard, il n'est pas accepté en cours, mais reste en permanence et devra rattraper l'heure perdue. S'agissant des absences, on n'accepte que les certificats médicaux et jamais les mots de convenue personnelle (mots des parents par exemple). C'est l'élève qui doit aller trouver le Conseiller d'éducation pour voir avec lui comment il peut récupérer les heures perdues. Exactement comme en entreprise. Sachant que nous admettons une tolérance de 30 heures non récupérées dans l'année. Au-delà, le passage dans l'année supérieure peut être remis en question: la formation de l'année n'étant pas validée dans sa totalité.

Ca ne les décourage pas ?

Il y a effectivement des risques de décrochage, mais nous sommes à l'écoute et nous parvenons souvent à récupérer les élèves qui paraissent sur le point de baisser les bras.

Est-ce que les parents vous aident ?

Les parents ne participent pas beaucoup. Le fait que nous ayons un grand nombre de jeunes majeurs l'explique en partie. Bien sûr il existe une association de parents d'élèves, mais elle manque de forces vives cette année.

Pour un lycée professionnel, les stages en entreprise sont évidemment très importants. En trouvez-vous facilement ?

Oui. Certes, il est facile de dénicher des stages dans les filières de la vente et du commerce ; un

peu plus difficile dans des cabinets d'expert comptable. L'avantage d'être à Neuilly, c'est la proximité de la Défense où l'on trouve beaucoup d'entreprises qui prennent des stagiaires. En revanche, à cause de la crise et des réductions de personnel, il devient malaisé de trouver des maîtres de stage en entreprise. Pas de problème en revanche en ce qui concerne le commerce : les boutiques de Neuilly sont très accueillantes pour nos élèves.

Si les maîtres de stage sont difficiles à trouver, comment assurez-vous l'adéquation de votre enseignement avec les besoins de l'entreprise ?

Nous disposons d'une chargée de la relation avec l'entreprise et nous nous donnons les moyens d'être très attentifs : la première ou la deuxième semaine du stage, un enseignant visite l'entreprise concernée pour s'assurer que tout va bien. Après quoi, nous passons un coup de téléphone une fois par semaine pour le suivi, puis une dernière visite du professeur d'enseignement professionnel.

Les stages ont-ils un effet bénéfique sur vos élèves ?

On peut le dire. Ils y trouvent une motivation supplémentaire avec le sentiment de ne pas apprendre pour apprendre, mais d'apprendre « utile ». En fait, les stages les transforment ! Au retour, certains professeurs ne les reconnaissent pas ! Ils prennent aussi conscience des exigences de l'entreprise et acceptent mieux la rigueur de nos règles car ils font alors le lien entre les deux.

Est-ce que les enseignants participent à la recherche de stage ?

Oui, ce sont eux qui aident à trouver des stages adéquats, avec la participation des élèves qui savent où ils veulent aller : pas trop loin de leur domicile !

Vous êtes un établissement sous contrat et vous faites partie de ce qu'on peut appeler l'enseignement libre. Quel est votre degré d'orientation confessionnelle ?

Le lycée Georges Guérin est un établissement catholique d'enseignement sous la tutelle du Diocèse des Hauts de Seine, et il suit les orientations générales données par ce *suite page 8*



LA ROBE

Le nom de la ville chante comme un gazouillis d'oiseau. Pourtant, il n'en reste plus rien, que des décombres. Une japonaise erre, cherchant dans les débris un vestige de son bonheur passé. Soudain, une tache rose attire son attention, elle s'approche et tire, des gravats, une robe de princesse, au tulle rose évanescant, rutilante de paillettes, intacte...

Ha! ha! riront les réalistes. C'est donc ce chiffon dérisoire qui est à retenir de l'abominable catastrophe? Mais nul n'ignore l'ampleur de la tâche que les japonais vont affronter. Avec leur discipline légendaire, ils vont s'y atteler, posément, sans bruit. L'important est de faire preuve d'efficacité. C'est d'ailleurs le leitmotiv de notre époque. Il faut des résultats positifs. Le succès économique est le but de l'activité des sociétés modernes. La nation dominante est celle dont l'économie est la plus puissante. Ce mythe du succès est devenu le fil conducteur de l'éducation. Il faut que nos enfants «arrivent» en sport, à l'école, puis dans leur profession. Ils pourront posséder voitures, maisons, actions en bourse, pouvoir ; en un mot ils atteindront le bonheur.

Magnifique symphonie matérialiste ! Il semble pourtant qu'une fausse note se soit fait entendre . Il y a sûrement une explication à ce besoin qu'ont certains d'entre nous à rechercher la sérénité au Tibet ou la paix de l'âme dans la retraite d'un couvent . La béatification de Jean-Paul II a attiré des millions de pèlerins et de téléspectateurs, fervents et émus. Ce n'était pas non plus pour célébrer un événement économique majeur que les foules ont envahi les rues de Londres, heureuses de contempler ce bonheur savamment mis en scène. La vieille cathédrale résonnait aux accents des hymnes, tous les yeux étaient fixés sur la mariée ...et sur sa robe .

Frivolité de l'éternel féminin, bougonneront les gens compétents et sérieux, qui président aux destinées économiques du monde. Mais attention ! Au-delà des apparences, la robe de princesse, rose et pailletée, est la même au Japon , dans notre Europe ou dans le Nouveau Monde. La robe de mariée britannique est copiée à des milliers d'exemplaires en Chine, en Amérique. Et alors? Eh bien, la voici, la fausse note des concerts matérialistes : la robe, qu'elle soit de princesse ou de mariée, représente le rêve. Ce rêve merveilleux transporte une petite fille, une femme, dans le monde féerique de la beauté et de la grâce. Nulle colère de notre vieille terre, nul conflit des hommes qui la peuplent ne peuvent le détruire. C'est la fleur dans un vase, l'écho d'un concerto, le coucher de soleil sur un lac ...

Ouf ! Il n'y a donc pas que les «objets inanimés» qui ont une âme ! L'homme aussi .

F.B

FÊTE DE L'AMITIÉ AU CHÂTEAU DU VAL

Plein succès pour le déjeuner du jeudi 26 mai au château du Val, illustré par la présence du général Gobilliard venu présider à la remise des diplômes aux nouveaux promus. Plus de 80 sociétaires étaient là pour célébrer cette fête de l'amitié, de la solidarité. Et pour entendre de bien beaux discours.



Très en forme, le Président Alain Farah congratule les comités qui «se donnent un mal de chien», puis rappelle avec force que la solidarité est la raison d'être numéro un de la SEMLH. «Même à Neuilly, il y a du malheur et de la misère, à côté de nous, qu'il faut savoir détecter et entendre». Alain Farah se félicite de la réponse «formidable, inespérée, remarquable» que les légionnaires ont apportée au projet des Bourses de la Légion d'Honneur. Et rappelle pour finir, qu'en mars 2012 aura lieu l'élection des bureaux. Il souhaite les voir s'ouvrir à de nouveaux dévouements, de nouvelles forces d'imagination. «Venez avec nous», dit-il.



Qu'est-ce que la Légion d'Honneur? demande le général Gobilliard. «C'est la France qui reconnaît quelqu'un qui lui a donné son temps et son cœur». «Soyez-en fier», conclut le général Gobilliard. «Et sachez aussi la défendre. Lorsque paraissent des articles qui la traitent avec une désinvolture incroyable, soyez nombreux à écrire au CSA, au producteur ou au rédacteur en chef du journal». Un discours tonique, salué par un tonnerre d'applaudissements.



NAPOLÉON À LA SEMLH

Notre ami Jacques Couture vient de faire don à l'Association d'un buste monumental (150kg) de l'empereur Napoléon. Ce bronze prendra place à titre permanent au château du Val où le grand homme qui a fondé la Légion d'Honneur pourra recevoir l'hommage légitime de ceux et celles qui sont devenus membres de cet ordre par leurs mérites civils ou militaires au service de la nation.

Un beau geste, et qui parle à l'imagination comme au cœur.
Merci Jacques.



Banque
Martin Maurel

La Banque Martin Maurel
s'installe à Neuilly-sur-Seine

L'indépendance, un lien entre nous



Marseille / Paris / Neuilly-sur-Seine / Lyon / Aix-en-Provence / Grenoble / Monaco

Depuis 1825, la Banque Martin Maurel apporte aux entreprises, aux entrepreneurs et à leurs familles ainsi qu'aux particuliers, un service sur-mesure et haut de gamme, fondé sur la compétence et la disponibilité de ses collaborateurs. La Banque Martin Maurel propose à ses clients des prestations de banque commerciale ainsi que de gestion de patrimoine, et les conseille sur la durée, fidèle à des valeurs fortes et partagées de prudence, d'écoute, d'expertise et d'indépendance.

135, avenue Achille Peretti
92200 Neuilly-sur-Seine
Tel. 01 46 37 89 20

www.martinmaurel.com

LES CONFIDENCES DES MARCHÉS *suite*

mobilisent pour apporter une réponse massive et coordonnée. Cette politique concertée va permettre d'éviter le pire en atténuant les effets de ce séisme.

2009 ou l'an II. Malgré l'afflux massif de liquidités et les politiques fiscales de soutien, États-Unis et Europe connaissent une « grande récession ». Période noire : les économies dites 'avancées' sont au plus bas. On note toutefois un début de stabilisation. Les pays émergents, non seulement résistent mieux, mais leur économie enregistre même un rebond plus marqué.

2010 ou l'an III. Le gros de la crise semble passé. Les exportations et la production reprennent lentement, le chômage se stabilise. La consommation demeure cependant encore faible. L'équilibre est fragile : les pays les plus endettés décrochent et les tensions désinflationnistes sont encore présentes. Les pays émergents entament le resserrement monétaire. Le prix des matières premières et de l'énergie s'envolent et les tensions inflationnistes croissent.

2011 ou l'an IV. On pouvait espérer une embellie. Pour les économies avancées, c'est le retour attendu à la vitesse de croisière, le recul progressif du chômage, le début du redressement budgétaire et la normalisation monétaire. Dans les pays émergents, fin du cycle de resserrement budgétaire, l'atterrissage en douceur des économies, une croissance recentrée sur la consommation

domestique, une atténuation des tensions inflationnistes.

Mais des événements imprévisibles assombrissent la situation :

D'abord, les risques politiques en Afrique du Nord et au Moyen-Orient : Lybie, Égypte, Tunisie, Syrie, Bahreïn, Yémen. On peut craindre une contagion des mouvements de contestation dans les grands pays producteurs de pétrole, ce qui représenterait un risque majeur pour les prix.

D'autre part le tremblement de terre et le tsunami au Japon : l'accident nucléaire de Fukushima hypothèque les scénarios de reprise au Japon à court terme. Même si nous croyons à la reconstruction, se pose à plus long terme la question de la réorganisation des chaînes de production, voire de la nécessité de maintenir des niveaux de stocks de production plus adéquats. Il a entraîné la baisse massive des marchés boursiers. Difficile donc de mesurer actuellement l'impact économique à moyen terme de ces bouleversements.

S'agissant de l'Europe, elle fait preuve de solidarité vis-à-vis des États en difficulté, comme le Portugal, la Grèce et l'Irlande par le biais d'aide du Fond européen de stabilité financière. Par ailleurs, le sommet européen de mars a conclu à un engagement renforcé en matière de discipline budgétaire nationale et de convergence économique pour le moyen terme. Mais les efforts consentis sont

encore insuffisants pour stabiliser les dettes : nécessité absolue pour retrouver une santé économique. La France moins attaquée par les marchés n'en doit pas moins impérativement juguler sa dette colossale et restreindre drastiquement ses dépenses publiques qui représentent 56 % du PIB, d'autant que les perspectives de croissance sont relativement faibles et le moral des ménages plutôt bas. Aux politiques donc de jouer la carte de l'État vertueux. F.V

REMISE DES BOURSES DE LA LÉGION D'HONNEUR

La cérémonie de remise des Bourses de la Légion d'Honneur aura lieu le :

JEUDI 17 NOVEMBRE

à la Maison d'Éducation
de la Légion d'Honneur
de Saint-Denis

en présence des maires de Saint-Denis
et de Neuilly et sous la présidence du
Grand Chancelier.

L'Exposition de l'Association Artistique de la Préfecture de Police (AAPP)

Une initiative d'Olivier Foll



Notre ami Olivier Foll est à l'origine d'un projet d'exposition de l'AAPP qui, grâce à Monsieur Jean-Christophe Fromantin,

Maire de Neuilly sur Seine, est devenu réalité et se déroulera du 24 au 31 octobre 2011 dans la salle des fêtes de l'Hôtel de ville. Elle réunira des peintures, sculptures et photographies, créées par des policiers ainsi que des amis de l'association. En outre, elle mettra en valeur des dessins du Marquis François d'Albignac, artiste versaillais, dessinateur de mode, de sport, de l'automobile, qui en outre, a fait de nombreuses caricatures sur la police. Cet artiste nous a quittés en 1958 en laissant plus de trois mille dessins. A la suite d'une nouvelle organisation administrative de la Préfecture de Police, c'est la première fois que cette association exposera hors de Paris.

ON RECHERCHE DES PARRAINS

Le lancement des Bourses de la Légion d'Honneur a été l'occasion d'un superbe élan de solidarité, sous forme de dons consacrés au financement des Bourses. C'est bien. Très bien. Mais cela ne suffit pas.

Pour faire aboutir notre projet, et le rendre pérenne, il nous faut absolument trouver des parrains ou des marraines qui, pendant la durée des études secondaires et jusqu'au premier emploi, accepteront de veiller sur les titulaires des Bourses que le jury aura sélectionnés.

De quoi s'agit-il ? De prendre moralement en charge le filleul ou la filleule, et de lui donner le coup d'épaule nécessaire pour lui permettre de réussir son parcours scolaire, puis son insertion dans la vie professionnelle. Concrètement, cela signifie le ou la rencontrer ; se mettre à l'écoute de ses espoirs et de ses projets; le (la) faire bénéficier de sa propre expé-

rience; l'aider à recueillir les informations utiles à son orientation et lui en faciliter l'accès, l'accompagner jusqu'aux portes de l'entreprise.

Qu'est-ce que cela peut représenter comme temps passé ? Deux ou trois heures par mois peut-être, avec le sentiment exaltant d'être le guide ou le passeur d'un jeune talent, d'une jeune force de travail appelée à participer à la tâche commune, dans un pays qui a tant besoin que les nouvelles générations prennent la relève. Une façon pour vous de transmettre ce que vous avez appris et de vous sentir encore et toujours utile malgré les années qui passent.

Rejoignez-nous vite !

Pour vous inscrire et/ou pour tout renseignement, prendre contact avec Alain Farah (mail: alain.farah3@orange.fr).

NOS AMIS DISPARUS

Chronique nécessaire hélas ! mais toujours lourde de regrets et de chagrin. Nos condoléances désolées aux familles et aux proches.

Comité Ancelle: Jacques DELAHOUSSE (03/03)

Comité Bagatelle: Régis Dufaur Citres (17/02)

Comité la Saussaye: M.Jacques CHOUILLOU (19/04), M.Yves-François TRESTROURNEL (18/05)

Comité Saint-Pierre: René LEVY (16/05), Albert BOUZOU (18/05)

ÉTONNANT LYCÉE GUÉRIN *suite*

Diocèse. Il fait partie du réseau Jean XXIII d'établissements catholiques basés à Levallois, Asnières, Courbevoie – ce qui permet à nos élèves d'être prioritaires dans les établissements composants ce réseau ; le parcours de scolarité des élèves s'ils veulent y faire un BTS est ainsi facilité. Nous portons les valeurs de l'Évangile et nous prenons appui sur elles pour accompagner les jeunes qui nous sont confiés. Toutes nos classes de seconde, ont tous les quinze jours une séquence d'une heure de réflexion spirituelle et humaine, animée par l'adjoint en pastorale ; les grandes religions monothéistes y sont abordées, pour souligner ce qui nous rassemble plutôt que ce qui pourrait nous éloigner. Le prêtre référent de la paroisse intervient aussi auprès de nos jeunes pour aborder des thèmes religieux. Nous organisons pour Noël et pour Pâques une messe à Saint-Pierre. Dans l'établissement nous accueillons cette année 156 élèves catholiques, 44 musulmans et 26 de confession juive, cela nous conduit à une approche très œcuménique des thèmes religieux.

Vous les emmenez parfois hors les murs ?

Effectivement nous organisons des voyages pendant leur cursus, en général durant une semaine. Cette année, c'était à Berlin pour parler de l'Europe, sans compter un séjour linguistique à Londres.

Et les résultats de tous ces efforts ?

Eh bien, sur les trois bacs auxquels nous préparons, on enregistre 92.5% de réussites en 2010. Le bac comptabilité est le plus difficile. En CAP nos jeunes obtiennent 72.5%. Notre plus grande réussite, c'est lorsqu'un ancien élève, qui a monté sa propre société, accueille des élèves en stage.

L'ABEILLE

Énergique, organisée, modeste et fière, elle est de toutes les corvées. Elle participe à l'organisation des conférences, des visites, des voyages culturels, prépare les pots d'amitié, accueille et pointe les participants (comme ici au château du Val). Charlotte de Montfort fait partie, comme Marie-Josée Genty, de ces petites abeilles sans qui les grands projets ne pourraient pas aboutir.



Le Bulletin

Périodicité trimestrielle

Directeur de la publication : Alain Farah

Rédaction en chef : Jean Mauduit

Secrétariat de rédaction : Laure Leclercq-Frigiotti

Reportages : Fabienne Vilmer

Billet : Françoise Masson

Site : www.9200.semlh.fr

Mail : jean.mauduit@wanadoo.com

Publicité : Altavox

Mail : c.bardini@altavox.biz

AGENDA

- **Mardi 27 septembre, 20h** : soirée théâtrale, «J'y suis, j'y reste» de Raymond Vincy, Théâtre de Neuilly
- **Mercredi 28 - jeudi 29 septembre** : voyage à Colombey-les-deux-Églises (programme p.3)
- **Jeudi 29 septembre, 16h30** : Conseil exécutif, Maison des Associations
- **Jeudi 20 octobre, 16h30** : Bureaux de la Section et des comités, Maison des Associations
- **Jeudi 20 octobre, 18h** : Conférence de Mme Constance Le Grit, Maison des Associations